

CONDITIONS GENERALES DE VENTE EST ENROBES

Toutes commandes traitées avec notre Société impliquent de la part de l'acheteur acceptation sans réserve des présentes conditions de vente, sauf acceptation écrite de notre part des conditions générales d'achat de l'acheteur.

1. Tous nos matériaux, marchandises et/ou fournitures, quels qu'ils soient, sont réputés agréés par les acheteurs, dès lors que ceux-ci n'ont pas émis d'observations au moment de l'enlèvement. Aucune réclamation ne sera admise après l'enlèvement.
2. Les biens vendus sont soumis aux dispositions légales concernant les obligations de garantie. La garantie est exclue si le produit vendu, qui satisfait à une utilisation courante, ne convient pas à l'utilisation spécifique qui en est faite et qui n'a pas été portée à la connaissance du vendeur au moment de la commande, ainsi que pour toute utilisation non conforme aux règles de l'art et pour tout chargement contraire à **nos consignes de livraison**.
3. Il appartient aux acheteurs de vérifier les concordances des valeurs inscrites sur le bon de livraison avec celles relevées sur l'afficheur du pont-basculé. Aucune réclamation ne sera admise après l'enlèvement.
4. Tous nos matériaux, marchandises et/ou fournitures, quels qu'ils soient, même expédiés franco, voyagent aux frais, risques et périls de l'acheteur qui, en cas de retard, avaries, pertes ou manquants, ne pourra exercer aucun recours contre le vendeur.
5. En l'absence de commande préalable, le bon de livraison sera réputé, de convention expresse, valoir lettre ou bon de commande et, donc, constituer le contrat de vente écrit entre vendeur et acheteur, permettant au vendeur d'exercer ses recours contre l'acheteur, notamment en cas de non paiement.
6. Sauf disposition particulière, le paiement de nos matériaux, marchandises et/ou fournitures, sera effectué net et sans escompte, au comptant à l'enlèvement. Tout retard de paiement est passible de plein droit de pénalités dont le montant sera égal 1,5 fois le taux d'intérêt légal.
7. Notre Société se réserve le droit de refuser d'honorer les commandes des acheteurs ne présentant pas des garanties de solvabilité suffisantes, ou dans les cas de dépassement de la capacité de production ou en cas d'arrêt pour entretien.
8. **Réserve de propriété** : **Toutes nos marchandises ouvrant droit à l'application de cette disposition restent expressément notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix en principal et en accessoires, quel que soit le détenteur.**
9. Les prix de vente applicables à nos produits sont données sans engagement de durée et font l'objet d'une offre verbale ou écrite de notre part. A défaut ils sont inscrits sur le barème en vigueur disponible sur demande, sauf pour les commandes faisant l'objet d'un devis particulier.
10. Tout litige relatif à la vente de nos produits sera, à défaut d'accord amiable, de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce dans le ressort duquel se trouve notre siège social.
11. **MARQUAGE CE** : **Les détails relatifs à la démonstration de la conformité aux normes des enrobés marqués CE et à leurs éventuels additifs sont disponibles auprès du producteur.**